

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **9 avril 2018 à 19 h30** à laquelle prennent part :

Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Madame Martine Lampron
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juaire, directeur général et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

18-04-134

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

14.1 – Grand Défi Pierre Lavoie

Et d'adopter l'ordre du jour de la présente séance ainsi modifié.

ADOPTÉE

18-04-135

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2018 et de la séance extraordinaire du 26 mars 2018.

ADOPTÉE

18-04-136

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 13-03-2018 au 08-04-2018 564 638,29 \$
- nos M 1654 à M1669 & A43947 à A43969
- dépôts salaires des périodes 201810 à 201814

ADOPTÉE

18-04-137

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 09-04-2018 430 249,47\$
nos A43970 à A44073

(Le greffier spécifie à l'assistance que d'autres comptes seront approuvés à la reprise de la séance ajournée du 23 avril 2018.)

ADOPTÉE

18-04-138

**Paiement du décompte progressif no 6 de la nouvelle caserne incendie
– AO17-SI-02**

ATTENDU le dépôt du certificat de paiement no 6 daté du 6 avril 2018 préparé par la firme d'architectes Lemay Côté et ses annexes;

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu :

D'autoriser la trésorière à effectuer le paiement de 323 917,63 \$ à 9142-6254 Québec inc., faisant affaire sous le nom de S G Construction, pour le décompte, progressif no 6 aux travaux susmentionnés.

De financer cette dépense à même le *Règlement no 2017-310 décrétant une dépense et un emprunt de 3 200 000 \$ pour la construction d'une caserne incendie.*

ADOPTÉE

18-04-139

Paiement du décompte progressif no 1 des travaux de pavage sur le Boulevard Carignan Est – AO17-VM-05

ATTENDU le contrat donné à la compagnie SINTRA pour des travaux d'asphaltage sur une portion du boulevard Carignan Est par la résolution 17-10-397;

ATTENDU que les réserves contenues dans le rapport de l'ingénieur surveillant les travaux n'ont pas été retenues compte tenu de la période de leur réalisation ainsi que de l'état de la sous-fondation;

ATTENDU le décompte no 1 daté du 28 mars 2018 et signé par les parties pour les travaux exécutés au 30 novembre 2017;

ATTENDU que la clause d'indexation du bitume a augmenté le contrat de 5 107,80 \$ avant taxes, le portant donc à 91 739,90 \$ avant taxes;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à effectuer le paiement du décompte au montant de 94 930,16\$ et, lorsque la réception finale des travaux sera faite, de la balance de 10 547,79 \$.

ADOPTÉE

18-04-140

OMH Princeville - Dépôt et adoption du rapport financier 2017

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'adopter le rapport financier de l'Office Municipale d'Habitation de Princeville pour l'année 2017 tel que déposé.

ADOPTÉE

Transferts budgétaires (ajourné)

18-04-141

Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec 2018

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier il est unanimement résolu que le conseil autorise Christian Chartier, directeur du service de sécurité incendie, à participer au 50^e Congrès annuel de l'ACSIQ qui aura lieu à Rimouski du 2 au 5 juin 2018 ;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

18-04-142

Congrès de l'Association des travaux publics d'Amérique 2018

Sur une proposition du conseiller Claude Côté il est unanimement résolu que le conseil autorise Dave Leclerc, directeur des travaux publics, à participer au Colloque 2018 de l'ATPA qui aura lieu à Saint-Sauveur du 4 au 7 septembre 2018;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce colloque, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

18-04-143

Congrès de l'Association des Archiviste du Québec 2018

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier il est unanimement résolu que le conseil autorise Lynda Lecours, adjointe aux archives, à participer au congrès de l'AAQ qui aura lieu à Drummondville du 30 mai au 1^{er} juin 2018;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

Demande d'année sabbatique – pompier volontaire (ajourné)

18-04-144

Demande de semaine réduite de travail – directeur des loisirs

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la semaine de travail du directeur aux loisirs soit réduite de 5 à 4 jours.

ADOPTÉE

Conditions de travail des pompiers et des premiers répondants (ajourné)

18-04-145

Sommes payables à la Sûreté du Québec – 2018

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à payer à la SQ la somme de 645 160 \$ pour les services de police rendus en 2018.

QUE la trésorière effectue un paiement de 322 580 \$ au plus tard le 30 juin 2018 et un autre paiement de 322 580 \$ au plus tard le 31 octobre 2018.

QUE cette dépense soit financée à même les activités financières de l'année en cours.

ADOPTÉE

Attestation de véracité – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (ajourné)

18-04-146

Autorisation d'une levée de fond par poste à péage sur une rue

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser la Maison des Jeunes La Fréquence Inc. de Princeville à faire une levée de fond par poste de péage le 24 mai 2018 entre 15h et 20h au croisement de la rue Saint-Jean-Baptiste Sud et Richard et au croisement de la rue Monseigneur Poirier et St-George.

ADOPTÉE

18-04-147

Résolution d'un bail commercial pour le 679 Saint-Jacques Ouest

ATTENDU que madame Rachelle Dionne n'a pas utilisé le local loué par la résolution 17-06-241;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que soit résolu bail commercial consenti par la résolution 17-06-241.

ADOPTÉE

18-04-148

Contrat sur les matières putrescibles vertes 2018 avec Gaudreau Environnement Inc. – transport des résidus vert

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de transport des résidus verts pour l'année 2018 à Gaudreau Environnement Inc. pour la somme de 19 600 \$, plus les taxes applicables et d'autoriser le directeur général à signer le contrat.

ADOPTÉE

18-04-149

Contrat sur les matières putrescibles vertes 2018 avec Gaudreau Environnement Inc. – transport des branches et brindilles

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de transport des branches et brindilles pour l'année 2018 à Gaudreau Environnement Inc. pour la somme de 8 400 \$ et d'autoriser le directeur général à signer le contrat.

ADOPTÉE

18-04-150

Vente d'un terrain résidentiel – 25 rue Simard

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à 9321-1041 Québec Inc. faisant affaire sous le nom de Construction rénovation RM Prémium, ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 839 167 (25 rue Simard) du cadastre du Québec pour le prix de 26 788,33 \$, avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

18-04-151

Vente d'un terrain résidentiel – 80 rue Lecours

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Les Constructions André Jacques Inc., ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 982 314 (80 rue Lecours) du cadastre du Québec pour le prix de 19 570,13 \$, avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

18-04-152

**Projet de résidence liée à l'agriculture à temps partiel (article 59 LTPAA)
Ferme Joé St-Pierre**

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a obtenu une décision favorable de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) le 6 février 2017 relativement à sa demande à portée collective (ARTICLE 59 LPTAA);

ATTENDU QUE cette décision permet à la MRC de L'Érable d'étudier, par le biais de son Comité régional agricole, tout projet de construction résidentielle en zone agricole qui satisfait à des conditions inhérentes à ladite décision, dont l'une d'elles est la mise en œuvre d'un projet agricole minimalement à temps partiel;

ATTENDU QUE le Comité régional agricole de la MRC de L'Érable (CRA) a analysé le projet de Ferme Joé St-Pierre le 12 mars 2018 et recommande au conseil des maires de la MRC de L'Érable d'appuyer ce projet;

ATTENDU QUE ce projet est appuyé par la MRC de L'Érable par la résolution A.R.-03-18-14414;

ATTENDU QU'UNE analyse préliminaire avait été effectuée par le service d'urbanisme de la Ville de Princeville;

ATTENDU QUE l'emplacement visé par ce projet est situé en bordure d'un chemin public existant;

ATTENDU QUE les normes d'implantation de la réglementation en vigueur sont respectées pour le bâtiment projeté de ce projet;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 427, 12^e rang Ouest sur le lot 4 308 736, le projet de résidence liée à l'agriculture à temps partiel (ARTICLE 59 LPTAA) de la Ferme Joé St-Pierre.

ADOPTÉE

18-04-153

Projet de résidence liée à l'agriculture à temps partiel (article 59 LTPAA)
Ferme Famille Guy Nadeau

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable a obtenu une décision favorable de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) le 6 février 2017 relativement à sa demande à portée collective (ARTICLE 59 LPTAA);

ATTENDU QUE cette décision permet à la MRC de L'Érable d'étudier, par le biais de son Comité régional agricole, tout projet de construction résidentielle en zone agricole qui satisfait à des conditions inhérentes à ladite décision, dont l'une d'elles est la mise en œuvre d'un projet agricole minimalement à temps partiel;

ATTENDU QUE le Comité régional agricole de la MRC de L'Érable (CRA) a analysé le projet de la Famille Guy Nadeau le 18 décembre 2017 et recommande au conseil des maires de la MRC de L'Érable d'appuyer ce projet;

ATTENDU QUE ce projet est appuyé par la MRC de L'Érable par la résolution A.R.-01-18-14329;

ATTENDU QU'UNE analyse préliminaire avait été effectuée par le service d'urbanisme de la Ville de Princeville;

ATTENDU QUE l'emplacement visé par ce projet est situé en bordure d'un chemin public existant;

ATTENDU QUE les normes d'implantation de la réglementation en vigueur sont respectées pour les bâtiments projetés de ce projet;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 394, Route 263 Nord sur le lot 4 309 148, le projet de résidence liée à l'agriculture à temps partiel (ARTICLE 59 LPTAA) de la Famille Guy Nadeau.

ADOPTÉE

18-04-154

Demande de dérogation mineure de Monsieur François Larivière et de Madame Patsy Gagnon

ATTENDU QUE les copropriétaires désirent construire un bâtiment accessoire de 111,5 m² (garage privé) pour usage personnel;

ATTENDU QUE le plan proposé est fait de façon à s'agencer avec le style et l'architecture du bâtiment principal;

ATTENDU QUE la hauteur obtenue permet d'avoir une hauteur libre et utile de rangement dans les fermes de toit;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 180, 10^e rang Ouest la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur François Larivière et Madame Patsy Gagnon afin de permettre la construction de ce bâtiment accessoire avec une hauteur de 88% de la hauteur du bâtiment principal au lieu de 75%, ce qui représente une dérogation de 13% pour la hauteur du bâtiment accessoire par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

18-04-155

Demande de dérogation mineure de Monsieur Alexandre Hamel et de Madame Anne-Andrée Benoit

ATTENDU QUE ce projet est situé dans un secteur judicieux pour cette fin;

ATTENDU QUE toutes les autres normes à la réglementation d'urbanisme sont respectées;

ATTENDU QUE c'est une cour d'entreposage qu'on retrouve à l'arrière sur le terrain voisin;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 45 rue Nadeau le projet de construction d'un bâtiment multifamilial de 6 logements présentée par Monsieur Alexandre Hamel et Madame Anne-Andrée Benoit afin de permettre la construction de ce bâtiment multifamilial de 6 logements avec une marge arrière minimale de 2,30 m au lieu de 7,50 m, ce qui représente une dérogation de 5,20 mètres pour la marge arrière par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

18-04-156

Demande de soutien – Marché de Noël Érable Arthabaska 2018

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'adhérer au plan de visibilité 2018 catégorie OR pour la somme de 1 000\$ et d'autoriser la trésorière à verser cette somme à la MRC de l'Érable.

ADOPTÉE

18-04-157

Programme d'aide aux bibliothèques

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu :

QUE la directrice de la bibliothèque municipale de Princeville, madame Madeleine Beaudoin, soit désignée comme mandataire de la Ville de Princeville dans le cadre du programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2018-2019 ».

QUE la Ville de Princeville s'engage à financer le montant total du projet de 8 500 \$, incluant le montant de la subvention qui sera versée par le ministère de la Culture et des Communications de Québec.

ADOPTÉE

18-04-158

Mandat de service d'assistance technique pour le projet de mise aux normes du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière – AO17-LA-06

ATTENDU l'offre de services professionnels de la firme d'ingénieurs Pluritec datée du 28 mars 2018;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de service d'assistance technique pour le projet de mise aux normes du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière (AO17-LA-06) à la firme d'ingénierie Pluritec au tarif horaire décrit à l'offre de service pour un montant n'excédant pas 20 000 \$, excluant les taxes.

De financer ce service à même le *Règlement no 2017-322 décrétant une dépense et un emprunt de 3 125 000 \$ pour la mise aux normes du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière.*

ADOPTÉE

Commandite 2017-2018 pour le club de hockey Le Titan de Princeville
(ajourné)

18-04-159

Autorisation de tenue d'une activité de bénédiction de moto

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier il est unanimement résolu de prendre acte de la demande de Monsieur Alain Tourigny & groupe de motos concernant l'autorisation d'activité de Bénédiction de motos qui aura lieu le samedi 26 mai sur le terrain de la fabrique de la Paroisse du Bx François-de-Laval.

ADOPTÉE

Croix-Rouge Canadienne (rejeté)

18-04-160

Demande de gratuité de salle – Chevaliers de Colomb

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'accorder aux Chevaliers de Colomb la gratuité de la Salle Pierre Prince le 13 mai 2018 pour la tenue de leur brunch de fête des mères.

ADOPTÉE

18-04-161

Grand défi Pierre Lavoie

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de verser à la Polyvalante La Samarre la somme de 40 \$ dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

18-04-162

Ajournement de la séance

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la séance soit ajournée au 23 avril 2018 à 19h30. Il est 20h.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire